Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 178

Artikel: Vermine
Autor: Tourelles, Jean de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-285403

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« le canton de Berne a proposé d'envoyer deux « députés pour discuter les intérêt respectifs « du prince-évêque et du peuple. Il a offert « également de joindre à ses commissaires « deux personnes pour faire valoir les intérêts « de l'évêque et deux pour le peuple. Si ce « moyen ne réussit pas, le canton de Berne « demande à envoyer de ses propres troupes « dans le pays de Porrentruy. La réponse de « l'évêque de Bâle n'est pas encore connue. « — Cette circonstance a fourni une occasion « de plus d'étudier et de surveiller la conduite « des affaires étrangères, et celle du comité di- « plomatique. On peut dire hardiment que si « l'admission des troupes autrichiennes a lieu « dans le pays de Porrentruy, la porte de la « France est ouverte à Léopold. Nous espérons « que M. de Montmorin, qui a su si bien caba- « ler dans l'assemblée électorale du départe- « ment de Paris, pour faire nommer plusieurs « de ses créatures à ce département, pensera « plus d'une fois au danger de laisser intro- « duire les troupes autrichiennes dans l'Etat de « Bâle et s'il n'y pense pas, pour l'empêcher, « le fouet correcteur de l'opinion et de l'indi- « gnation publiques le réveillera de sa léthargie « diplomatique » (*)

Les Etats de Berne et de Soleure ont envoyé leurs députés à Porrentruy, lesquels ont soupé chez M. Rinck, grand bailliff à Delémont. Après plusieurs instances de la part de ce dernier ils l'ont refusé plusieurs fois. Ils ont couché ici à la cour du château du Prince, eux et toute leur suite. Ils sont arrivés ici, jeudi le 17 février 1791 vers les sept heures du soir. Ils étaient descendus à la Tour-Rouge (**) où ils ont fait préparer leur souper. Ils sont partis le lendemain vers les huit heures du matin. Ils avaient deux chariots remplis de malles, trois carrosses à quatre chevaux, et leurs sautiers à cheval (***) qui précédaient les voitures, avec le manteau moitié rouge et moitié noir pour Berne, rouge et blanc pour Soleure. Il y avait en tout ving six chevaux pour les deux dits Etats.

Ceux de Bâle sont arrivés ici le samedi 19 février et sont partis le même jour. Ils n'avaient qu'un carrosse à quatre chevaux avec deux sautiers à cheval, manteaux blanc et noir. Ils n'étaient que deux maîtres dans la voiture.

La réponse de Delémont terminée nous en avons donné pleine connaissance à la Bourgeoisie assemblée à la maison de ville, le jeudi 24 février 1791, laquelle bourgeoisie l'a trouvée conforme à son vœu. Après quoi Moreau, lieutenant de la Vallée, qui se trouvait là pour présider nos assemblées, non pas comme officier du Prince, mais comme bourgeois, nous a fait lecture d'une demie feuille imprimée, ayant pour titre *Déclaration*, Joseph, etc.. 19 février 1791. Tout ceci a un peu intimidé les gens de Porrentruy et les Ajoulots. Les Porrentruy qui se croient si forts, tombent ; ceux qui avaient un volume de griefs, tels qu'on le voit sur le livre de l'abbé Lémann, ils en ont bien rabattu ; les voilà réduits à quatre suivant leur réponse qu'ils ont faite comme nous à Son Altesse sur son Rescrit du 7 février, qu'il a fait circuler concernant l'assemblée des Etats de l'Evêché.

(A suivre.)

(*) Annales patriotiques et littéraires, No XI, du mardi 15 février 1791.

(**) La Tour Rouge est une auberge qui existe encore devant la ville de Delémont sur la route de Porrentruy.

(***) Huissier d'Etat.

VERMINE

Pas un souffle dans l'air... Sous le ciel implacablement bleu de la Tunisie, l'atmosphère flamboie comme une étoupe imbibée d'alcool... C'est du feu qu'on respire...

Le thermomètre, à l'ombre accuse 49°... Depuis midi, il est encore monté de quelques degrés sur son échelle homicide... Chauffée à blanc, la Méditerrannée, unie comme un miroir d'acier poli, réfléchit tranquillement les rayons aveuglants du terrible soleil africain ; Sousse, la blanche cité tunisienne, n'a plus qu'à s'étendre, accablée, sur le sable brûlant du rivage...

* * *

A l'hôpital militaire tout repose... Terrassés par la température torride, les plus malades parmi les malades se sont endormis, respirant péniblement dans leur sommeil, comme si un cauchemar commun venait oppresser leur poitrine. Seule, la petite sœur Jeanne-Marie va, vient, repasse, légère comme ces apparitions angéliques qui, dans les récits maternels, viennent bercer doucement les enfants assoupis...

C'est qu'elle est bien heureuse, sœur Jeanne-Marie !... oh ! heureuse d'une joie intense, depuis que le major lui a dit, il y a quelques heures à peine de sa bonne grosse voix bourrue :

« Eh bien, quoi ? votre N° 37... puisque vous y tenez tant, gardez-le ! »

Si elle y tient, à son n° 37 !...

* * *

Voilà trente deux jours déjà que deux chasseurs d'Afrique ont apporté, dans sa salle, ce grand gaillard là. C'était une vraie masse inerte et rouge foudroyée en pleine manœuvre, respirant à peine, prête à exhaler le dernier souffle.. Quand le chirurgien l'aperçut, il eut un geste qui signifiait : « Oh ! pour celui-là !... »

Mais la petite sœur Jeanne-Marie ne l'a pas entendu ainsi. Avec son tranquille entêtement de Bretonne, elle s'est mise à soigner ce mourant que la terre tunisienne veut, après tant d'autres, dévorer... Et ç'a été quelque chose d'effrayamment sublime que ce duel déclaré par une pauvre fille de Saint-Vincent-de-Paul à la plus terrible des fièvres africaines...

Oh ! ces longues journées, suivies de nuits plus longues encore, passées à épier, sur des lèvres qui râlent, un frémissement qui décèle un progrès de vie... Oh ! ces silences affreux, qui la réveillent tout à coup quand, épuisée, elle ferme la paupière... Dieu, s'il était mort !... Mais non ! il vit... la respiration a repris.. et bientôt à l'accablement succèdent des crises terribles.

* * *

Chose étrange ! Ce colosse que six infirmiers ne peuvent contenir quand, soulevé par le mal, il veut bondir hors de son lit, il obéit, sans mot dire, à la voix de sœur Jeanne-Marie... Un mot d'elle, murmuré doucement, suffit à l'apaiser ; il a toujours son délire, mais son délire est moins furieux ; parfois, il tend les bras à quelqu'un d'invisible, et de ses lèvres amincies, murmure avec un sourire : « Maman !... »

Cela a duré des semaines et puis encore des semaines, et sœur Jeanne-Marie n'a pas voulu se reposer jamais

— Vous savez, lui a dit un jour le major en la menaçant du doigt, je vous dénoncerai à votre supérieure.

Ne faites pas cela ! a-t-elle répondu effrayée, et ma lettre ?...

Car il faut dire que le n° 37 a reçu, le surlendemain de son arrivée à l'hôpital, une lettre venue de France... de son père, sans doute. La petite religieuse s'est promis de la lui faire lire.

---

jeune Yvan avait une piété vraiment portée à l'excès. Dans leurs causeries, il a communiqué à ma fille, ses idées. Je n'ai pas cru devoir les combattre, cela ne nuit pas à une jeune fille. Vous et moi, nous sommes au-dessus de ces choses ; mais je crois qu'il sera sage de ne pas la heurter dans ses principes. Ménagez sa susceptibilité ; ne la faites pas souffrir.

Le fiancée eut un sourire destiné à rendre confiance au père, légèrement alarmé. Il prit la main du banquier et la serra.

— Qu'avez-vous à craindre ? Je saurai prudemment me conduire en cette circonstance ; jamais je ne heurterai les sentiments intimes de notre chère Alba ; ces petites idées d'enfant s'en iront d'elles-même au contact du monde et d'un homme intelligent. Je dis plus, s'il le faut pour son bonheur — je ne suis pas diplomate pour rien, — eh bien ! je jouerai l'homme dévot. Simuler est un art véritable. Ne suis-je pas arrivé à la gloire, dans le monde des arts, en simulant le grand musicien. Quel succès !

Ils avaient passé.

Et Mlle Hedjer demeurait atterrée dans son abri de verdure. Elle venait de tout comprendre. Elle s'expliquait maintenant son antipathie naturelle pour la souplesse du diplomate. Lui ! Lui, un musicien de talent ?... lui un génie ? allons donc ! Mais il n'était qu'un accapareur de la gloire d'autrui. Oh ! cet oratorio de toute beauté, elle savait bien qu'il ne pouvait être sorti ni du cœur ni de la pensée du correct attaché d'ambassade : celui-là était habile à toutes les astuces ; mais un instinct subtil et secret lui avait toujours dit que le fiancé, choisi par son père, n'avait aucune générosité dans l'âme ; pas l'ombre ni de sincérité, ni de dévouement. Tout un flot d'indignation s'amassait dans son cœur pour l'acquéreur du talent d'autrui. Est-ce que cela s'achète jamais les œuvres du génie ?

Et d'un élan de tout son être, elle s'élançait, par la pensée, vers l'ami de son enfance. Elle ne s'était pas trompée ; la mélodie qui l'avait tant émue était d'Yvan de Ruloff. Eh bien ! le reste de l'oratorio était aussi, sans aucun doute, l'œuvre du fils de la Bocellini. Lui seul était capable de telles inspirations ! Mais quel désastre avait-il eu à subir pour en être contraint à livrer son œuvre, à permettre à un autre de la signer ? Elle le saurait à tout prix ; elle voulait retrouver la trace de l'ami de son enfance. Quant à son mariage avec Lucien de Romeure, jamais il n'aurait lieu. Elle prononcerait elle-même les mots de rupture.

La nuit s'achevait, l'aube gagnait la serre, qui s'éclairait de rayons blancs.

Ah ! après avoir simulé le grand musicien, pour mieux capter le cœur de sa fiancée, il voulait aussi simuler l'homme pieux, afin de ne pas froisser ses sentiments de religion exaltée. Inutile ! elle ne voulait pas, pour guide dans la vie, un habile qui simulait, mais un homme d'honneur et de devoir, qui aurait, dans l'âme, la sincérité.

Et Alba quitta la serre, non pas en larmes, mais les yeux secs et l'air résolu.

(La suite prochainement.)

et dussent tous les majors passés, présents et futurs, y perdre leur latin, elle la lui fera lire !...

* * *

Enfin, le moment tant attendu est arrivé. Le rosaire de la religeuse s'est presque usé depuis un mois, à force de passer et de repasser entre ses doigts fuselés. Mais à présent, le chasseur d'Afrique est tiré d'affaire ; à moins de complications, ce n'est plus qu'une question de temps.

— Connaissez-vous ceci ? lui demande sœur Jeanne-Marie, en lui montrant la lettre venue de France.

— Oui, répond doucement le convalescent, c'est une lettre de mon père... Vous savez, c'est un homme puissant que mon père...

— Ah !

— Oui, il est maire de notre commune ; c'est lui qui a fait nommer le député de chez nous, et quand je lui écrirai que vous m'avez sauvé, il vous fera décorer...

— Voulez-vous bien vous taire !

— Oui, oui... continue le malade... Vous verrez... En attendant, ma sœur, lisez-moi donc la lettre de papa !...

* * *

Et la sœur Jeanne-Marie, ayant déchiré l'enveloppe, rencontra les lignes suivantes :

« Mon cher enfant,

« Je m'empresse de t'annoncer une grande victoire. Nous avons laïcisé l'hôpital. Les religieuses ont fait leurs paquets, et moi, ton père, je suis fier d'avoir débarrassé la commune de cette vermine !... »

JEAN DES TOURELLES.

Aux champs

De l'emploi du fumier. — Les vieilles vaches. — Irrigation des prairies.

Le fumier est sans contredit l'élément indispensable d'une belle et forte vegétation en horticulture comme en agriculture ; mais malheureusement on ne l'emploie pas comme on devrait le faire ; c'est-à-dire, sans déperdition de ses meilleurs principes fertilisants.

Ainsi, lorsqu'on doit faire une couche, si après avoir amené le fumier à l'endroit voulu, on attendait au lendemain ou seulement quelques heures plus tard avant de l'employer, le soleil et le vent lui enlèveraient une partie de son ammoniaque, à l'odeur si désagréable pour notre odorat ; plus on attend avant de l'employer, c'est-à-dire le recouvrir de terre, plus cette ammoniaque du fumier se volatilise, et il ne reste bientôt plus pour ainsi dire, que de la paille qui donnera de la chaleur à la couche, mais peu de principes fertilisants. Si, au contraire, on emploie le fumier immédiatement et qu'on le recouvre de terreau ou de terre, il en résultera que les gaz fertilisants de ce fumier seront enfermés et quand la fermentation s'établira, ils ne pourront s'échapper que très lentement en traversant la terre qui les recouvrira et la fertiliseront. Les plantes de cette couche aspireront ces gaz par leurs feuilles après en avoir déjà absorbé par leurs racines. De là une végétation luxuriante.

Disons maintenant un mot sur les fumiers qu'on répand dans les jardins et dans les champs pour la grosse fumure. La question est plus grave car il n'est pas rare de voir du fumier porté sur le terrain, y rester en petits tas des journées et même des semaines entières sans être enterré. Ce n'est plus alors que du simple terreau qu'on donne à la terre.

On peut comparer le fumier ainsi traité à du vin mis en bouteille non bouchées, le vin s'évente, perd graduellement tout son alcool et il ne reste bientôt plus que de l'eau ; de même le fumier s'évente, perd ses éléments de fertilisation et il ne reste plus que de la paille.

Le *Journal d'Agriculture Suisse* insistait il y a quelque temps sur les soins à donner au fumier de ferme. Nous citons quelque chose de ses conseils :

Le fumier de ferme, dit-il, est, en général, composé d'excréments d'animaux, mélangés avec des matières absorbantes nommées litières. Sa composition varie suivant les animaux qui l'ont produit et d'après la nourriture de ces derniers ; ainsi celui de cheval contient plus d'azote que celui de vache, et les excréments d'un animal gras sont plus riches en principes fertilisants que ceux d'un animal dont l'embonpoint laisse à désirer. Le mélange des fumiers est généralement pratiqué en Suisse ; de cette manière, il y entre souvent, outre les déjections animales et la litière, des boues et des résidus divers, qui changeront sensiblement la nature de l'engrais. On enlève le plus souvent chaque jour le fumier des écuries ; en agissant ainsi, on maintient toujours la propreté dans les étables et le bétail prospère mieux. L'agriculteur doit choisir avec soin l'emplacement de sa fosse à fumier ; elle doit réunir les conditions suivantes : 1° être placée au nord et abritée de la sécheresse ; 2° à une très petite distance des écuries ; 3° posséder une fosse à purin et des pentes très bien disposées pour recueillir le jus des fumiers. Un mur placé autour du tas a l'avantage de le garantir contre la chaleur, les eaux, les animaux et les abords sont aussi toujours propres, mais ce mur rend difficile l'enlèvement du fumier ; enfin les eaux pluviales ne doivent pas être conduites sur sa surface.

Pendant la fermentation, une quantité considérable de matières organiques se dégagent dans l'air sous forme d'acide carbonique et d'autres gaz, dont le principal est l'ammoniaque. En n'apportant aucune amélioration à cet état, au bout de quatre mois la quantité de fumier aura diminué de moitié, sans que la qualité compense cette importante perte de poids et de volume. L'agriculteur ne se croisera pas les bras en voyant s'évaporer tous ces principes nutritifs ; à la vérité, ils ne sont pas perdus entièrement, car ils seront reconduits dans la plante soit par les feuilles, soit par les pluies qui les remplaceront dans le sol pour être absorbés par le végétal ; mais est-ce de la sorte que le cultivateur doit employer les engrais ?

Le fumier nouvellement placé sur le tas devra être bien tassé et la masse entière maintenue dans un état d'humidité convenable au moyen de purin. Une légère fermentation a l'avantage de changer certaines parties insolubles, en matières solubles ; mais en devenant plus forte, elle augmente trop ces derniers principes, et une grande partie s'échappe alors dans l'air. On peut modérer la fermentation en couvrant la surface du tas de terre ou de boue ; et pour empêcher la disparition de l'ammoniaque, on y répandra de temps en temps des couches de plâtre. Cette matière a la propriété de se combiner avec l'ammoniaque et de le fixer ainsi à l'engrais.

Avec ces simples procédés, dont le coût est infiniment minime, on limitera à une quantité très faible la perte d'ammoniaque, d'azote et d'autres subtances nutritives, et on pourra attendre le moment propice de répandre le fumier dans les champs sans que les meilleurs principes fertilisants aient disparu dans l'air.

* * *

Un grand nombre de propriétaires se livrent à la production de lait et du beurre ; aussi quand ils possèdent un vache à lait la gardent-ils jusqu'à l'âge de 15 à 16 ans et plus.

Cette habitude est pernicieuse à plus d'un point de vue et nous ne saurions trop les engager à quitter cette routine.

A huit ou neuf ans, c'est-à-dire après le sixième veau, les vaches jouissent encore de la faculté d'assimiler *promptement* et *avantageusement* la nourriture ; elles fourniraient alors une grande quantité de viande de première qualité.

Cinq ou six ans plus tard, elles sont poitrinaires dans la proportion de 20 à 30 0/0, *infectent* d'abord leurs proches voisines, puis *communiquent à leurs derniers veaux* le germe qui deviendra héréditaire d'une maladie souvent acquise.

A ce moment, elles ne donnent plus que du lait pauvre en matières azotées, grasses ou sucrées, et très riche, au contraire, en eau et en sels calcaires. Ce *lait*, n'ayant plus une composition physiogique, doit être *malfaisant pour les enfants en bas âge*, dont il forme l'unique aliment.

Quant à la viande de ces mêmes bêtes poitrinaires, elle est souvent un leurre, si elle n'est pas *un danger*, non sans doute pour ceux qui la vendent, mais *pour les malheureux qui en ont font usage.*

Il y a là un progrès à réaliser au point de vue de la prophylaxie, de la fortune et de la santé publiques, et les cultivateurs qui ne font pas un pas en avant que poussés par la nécessité, le réaliseront le jour où ils sauront que, en laissant trop vieillir les vaches, ils les rendent phtisiques et se condamnent à les voir rejeter de la consommation.

La diminution des vieilles bêtes entraînerait forcément une augmentation proportionnelle des adultes, et l'élevage comprenant alors toutes les génisses capables de faire de bonnes mères, nous n'aurions plus le regret de constater avec quelle profusion tombent dans nos abattoirs, avant l'âge de trois mois, celles qui réunissent au plus haut degré les signes généraux et locaux qui caractérisent l'aptitude laitière.

* * *

— Il ne suffit pas pour qu'une prairie soit bien irriguée d'y faire circuler une bonne eau de ruisseau ou de rivière, mais il faut que cette eau y ruisselle très lentement pour qu'elle abandonne les matières qu'elle tient en suspension ou en dissolution. Il est indispensable aussi qu'elle ne séjourne pas trop long-